

Les sentiments du peuple ne sont pas différents de ceux de ses mandataires. Le 30 juillet les Lyonnais assiégés envoient une adresse aux soldats de l'armée de Kellermann : «... Nous, des rebelles, disent-ils ; mais on ne voit flotter chez nous que le drapeau tricolore ; la cocarde blanche, symbole de la rébellion, n'a jamais paru dans nos murs. Nous, des royalistes ? Mais les cris de : Vive la République ! se font entendre de toute part, et, par un mouvement spontané, dans la séance du 2 juillet, nous avons tous prêté le serment de courir sus à quiconque proposerait un roi... Vos représentants vous disent que nous sommes des contre-révolutionnaires ; et nous avons accepté la Constitution. Ils vous disent que nous protégeons les émigrés, et nous leur avons offert de leur livrer tous ceux qu'ils pourraient nous indiquer... (1) » « Non, répondent encore les Lyonnais à une sommation des représentants, non, nos portes ne vous seront point ouvertes ; et, si vous aimez votre patrie, marchez contre ses vrais ennemis ; vous nous verrez bientôt nous réunir à vous pour les combattre. »

Mais, puisque c'étaient là les sentiments que manifestait le peuple de Lyon, pourquoi alors des apprêts de guerre ? Pourquoi les fureurs sans nom déployées contre la malheureuse cité ? Pourquoi Dubois-Crancé peut-il écrire à la Convention le 24 août, après une nuit de bombardement général : «... Un tiers de la ville est déjà la proie des flammes... Tout a sauté... et cet incendie nous a donné un spectacle que le Vésuve et l'Etna n'ont jamais présenté aux mortels... »

C'est que, le 16 juillet 1793, dans la soirée, Joseph Châlier convaincu des crimes dont il était accusé, et

---

(1) Taine, t. III, p. 50.